

La Roche Maurice, le 2 Mai 2021

Monsieur Le Maire,

Le groupe municipal minoritaire a récemment été amené à s'interroger publiquement au sujet des travaux de voirie réalisés à Penarun.

Nous avons été très surpris des réponses que vous faites à la presse locale à ce sujet, réponses qui n'ont d'ailleurs pas manqué d'interpeller nombre de Rochois.es.

- Ainsi donc, la décision de refaire la voie communale de Penarun menant jusqu'à la propriété de votre adjointe aux travaux proviendrait non pas de votre municipalité mais « d'ingénieurs de la communauté de communes » qui se seraient en quelque sorte substitués aux élus locaux. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire savoir qui sont « ces ingénieurs de la communauté de communes » auxquels incomberait selon vous la décision de réfection de cette route communale.
  
- Selon vos dires, « un programme pluriannuel de réfection de voiries aurait été travaillé en commission ».  
Nous vous serions reconnaissants de donner au plus vite connaissance aux Rochois.es de ce « programme pluriannuel de réfection de voiries » et par ailleurs de nous indiquer au cours de quelles réunions de commissions municipales ce programme de voirie aurait, selon vos assertions été présenté et démocratiquement débattu.

Vous exprimant il y a peu dans la presse locale, vous vous êtes dit très attaché à ce qu'il n'y ait nul mensonge dans l'expression publique des élus en charge de responsabilités. Nous ne doutons donc pas un seul instant de votre capacité à justifier vos affirmations à la presse par des réponses très précises aux deux questions posées ci-dessus.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer Monsieur Le Maire, nos salutations.

Laurence Fortin, Jean-Paul Abiven, Jean-Frédérique Guen, Valérie Favé